



- de 6 ans

FICHE DE FREQUENTATION

JUILLET

ALSH DE : CHARMES

ALSH 2021

NOM et Prénom de L'Enfant : Date de Naissance : Age :
NOM et Prénom du Responsable légal : Téléphone :

Cochez la case correspondante

- Bénéficiaire Aide aux temps libres de la CAF
- N° Allocataire :
- Bénéficiaire des Bons vacances MSA
- Non Bénéficiaire d'aide

INSCRIPTION A LA SEMAINE OBLIGATOIRE

	Semaine AVEC repas	Semaine SANS repas	Matin	Après-Midi	ACCUEIL ECHÉLONNE (en cas de nécessité)			
					De 8h30 à 9h00	De 8h00 à 9h00	De 17h00 à 17h30	De 17h00 à 18h00
Lundi 12 Juillet								
Mardi 13 Juillet								
Mercredi 14 Juillet				FERIE				
Jeudi 15 Juillet								
Vendredi 16 Juillet								
Lundi 19 Juillet								
Mardi 20 Juillet								
Mercredi 21 Juillet								
Jeudi 22 Juillet								
Vendredi 23 Juillet								
Lundi 26 Juillet								
Mardi 27 Juillet								
Mercredi 28 Juillet								
Jeudi 29 Juillet								
Vendredi 30 Juillet								

RESERVER A L'ADMINISTRATION

Quotient Familial :

ATTENTION !!!

Toute semaine commencée est due dans sa totalité !
L'annulation de la semaine devra être signalée au Directeur par écrit sur la fiche modificative au plus tard le jeudi de la semaine précédente avant 9h30.
Toute absence au cours de la semaine sera facturée sauf sur présentation d'un certificat médical.

RAPPEL concernant les repas :

Lors des vacances de Juillet et Août, pour les enfants déjeunant sur place, les repas sont livrés par la société de restauration API. L'inscription pour les repas se fait à la semaine et ils seront facturés.

Service Bus :

Pour l'utilisation du service Bus, veuillez télécharger la fiche et cocher la case de votre choix. Pensez à la modifier si besoin.

Le

Signature :

Suivie de la mention "lu et approuvé"



+ de 6 ans

FICHE DE FREQUENTATION

JUILLET

ALSH DE : CHARMES

ALSH 2021

NOM et Prénom de L'Enfant : Date de Naissance : Age :
 NOM et Prénom du Responsable légal : Téléphone :

Cochez la case correspondante

INSCRIPTION A LA SEMAINE OBLIGATOIRE

- Bénéficiaire Aide aux temps libres de la CAF
 N° Allocataire :
 Bénéficiaire des Bons vacances MAS
 Non Bénéficiaire d'aide

	Semaine AVEC repas	Semaine SANS repas	ACCUEIL ECHELONNE			
			De 8h30 à 9h00	De 8h00 à 9h00	De 17h00 à 17h30	De 17h00 à 18h00
Lundi 12 Juillet						
Mardi 13 Juillet						
Mercredi 14 Juillet			FERIE			
Jeudi 15 Juillet						
Vendredi 16 Juillet						
Lundi 19 Juillet						
Mardi 20 Juillet						
Mercredi 21 Juillet						
Jeudi 22 Juillet						
Vendredi 23 Juillet						
Lundi 26 Juillet						
Mardi 27 Juillet						
Mercredi 28 Juillet						
Jeudi 29 Juillet						
Vendredi 30 Juillet						

RESERVER A L'ADMINISTRATION

Quotient Familial :

ATTENTION !!!

Toute semaine commencée est due dans sa totalité !
 L'annulation de la semaine devra être signalée au Directeur par écrit sur la fiche modificative au plus tard le jeudi de la semaine précédente avant 9h30.
 Toute absence au cours de la semaine sera facturée sauf sur présentation d'un certificat médical.

RAPPEL concernant les repas :

Lors des vacances de Juillet et Août, pour les enfants déjeunant sur place, les repas sont livrés par la société de restauration API. L'inscription pour les repas se fait à la semaine et ils seront facturés.

Service Bus :

Pour l'utilisation du service Bus, veuillez télécharger la fiche et cocher la case de votre choix. Pensez à la modifier si besoin.

Le
 Signature :
 Suivie de la mention "lu et approuvé"